



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 20 décembre 2017

Délibération n° 2017-190
MOTION DE SOUTIEN CONTRE LA FERMETURE DES GUICHETS DE LA GARE DE
MÉRIGNAC/CAUDERAN

*Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire*

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRÉSENTS : 37

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOULET, Marie RECALDE, Gérard CHAUSSET, Jean Marc GUILLEMBET, Anne-Eugénie GASPARD, Daniel MARGNES, Joël GIRARD, Régine MARCHAND, David CHARBIT, Fatou DIOP, Mauricette BOISSEAU, Jean Claude PRADELS, Michèle COURBIN, Jean-Michel BERTRAND, Joëlle LÉAO, Claude MELLIER, Alain CHARRIER, Martine BERJOT, Monique POITREAU, Valéry LAURAND, Marie-Christine EWANS, Pierre GIRARD, Gwenaëlle GIRARD, David VALADE, Alain LAMAISON, Catherine DARTEYRE, Christine PEYRE, Rémi COCUELLE, Christophe VASQUEZ, Catherine TARMO, Elisabeth LACROIX-RAUX, Jean Pierre BRASSEUR, Marie Noëlle VAILLANT, Philippe BRIANT, Marie CHAVANE, Jean Luc AUPETIT

EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION : 12

Mesdames, Messieurs : Cécile SAINT-MARC à Thierry TRIJOULET, Sylvie CASSOU-SCHOTTE à David CHARBIT, René SABA à Jean Marc GUILLEMBET, Lionel AZOUGALHI à Anne-Eugénie GASPARD, Bernard LE ROUX à Marie RECALDE, Léna BEAULIEU à Joël GIRARD, Martine CHAPEYROU à Marie-Christine EWANS, Mélanie SARGEAC à Michèle COURBIN, Anne COUPLAN à Gwenaëlle GIRARD, Stéphane GASO à Jean Claude PRADELS, Thierry MILLET à Rémi COCUELLE, Hélène DELNESTE à Christine PEYRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur David CHARBIT

Retards, suppressions de trains, fermetures de lignes, de gares et de guichets, tel est le quotidien d'une partie des usagers du train qui subissent depuis de trop nombreuses années la stratégie économique de la SNCF plus axée sur la rentabilité que sur la qualité du service public.

Alors que les Assises Locales de la mobilité nous engagent collectivement, entreprises, pouvoirs publics et usagers, à favoriser l'intermodalité et les alternatives à l'automobile dans notre agglomération, la SNCF poursuit sa logique de désengagement et envisage la fermeture de deux guichets à la Gare de Mérignac Caudéran transformant la gare en halte ferroviaire et déshumanisant un peu plus la relation avec les voyageurs.

Pour l'utilisateur, c'est la fin de l'accueil à visage humain, direction Internet et le retrait aux bornes. Pour les cheminots, ce sont des suppressions d'emplois.

Considérant que les gares sans personnel altèrent la confiance des usagers et la qualité des services publics, le Conseil Municipal s'associe à la demande citoyenne de maintenir deux guichets en gare de Mérignac Caudéran et s'oppose à sa transformation en halte ferroviaire.

ADOpte À L'UNANIMITE
ABSTENTION : Philippe BRIANT

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 20 décembre 2017




Alain ANZIANI
Maire de Mérignac

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 21 décembre 2017.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.